



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MISSIONS GEOTECHNIQUES (G2, G4 ET G5) POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF GEORGES POMPIDOU A VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE INFRANEO

**DÉCISION N° DM-23-300
EN DATE DU 21 JUILLET 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-180 en date du 19 avril 2022 déléguant Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire, dans les fonctions relatives à la démocratie participative, la vie des quartiers et la vie associative.

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis sur Maximilien et au BOAMP le 16 mars 2023 relatif à la missions Géotechniques (G2, G4 et G5) pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes

CONSIDÉRANT l'offre de la société INFRANEO jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société INFRANEO sise 10 rue des Chênes Rouges – 91580 ETRECHY représentée par Bruce XISTE, Président, le marché de missions Géotechniques (G2, G4 et G5) pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes.

Le marché est conclu pour un montant maximum annuel de 210 000,00 € HT, soit 252 000,00 € TTC.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du contrat.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée de la démocratie participative, de la vie des quartiers et de la vie associative,

Signé

Alida VALVERDE